

L'ADEPA en mission en République de Guinée pour la restitution de la formation aux modules 4 et 5, le cadrage de trois actions collectives et l'identification d'initiatives de cogestion

L'ADEPA a effectué une mission en Guinée, du 05 au 15 octobre 2017, pour superviser la restitution de la formation aux modules 4 et 5, cadrer trois (03) nouvelles actions collectives et identifier des initiatives de cogestion. Ces activités rentrent dans le cadre du projet «*Renforcement de la bonne gouvernance de la pêche et au sein des organisations professionnelles de pêche artisanale dans les 7 pays membres de la Commission Sous Régionale des Pêches – Afrique de l'Ouest*», cofinancé par le CCFD-TS, l'AFD, la FPH et l'ADEPA.

L'atelier de restitution des modules 4 « **Gestion des organisations, structuration des filières, gestion des équipements communs** » et 5 « **Communication et plaidoyer** » s'est tenu les 06 et 07 octobre 2017 à Conakry. Il a mobilisé 29 participants : 5 leaders (3 nouveaux et 2 anciens) formés, 3 suppléants, la Correspondante Nationale, 1 participant de l'UNPAG, 3 participants de l'ADEPEG, 1 participant du CONAPEG, 2 membres du comité de Cogestion du Port de Boulbinet, le Président du Port de pêche de Temenétaye, la Direction des pêches maritimes, et d'autres OPPA invitées. Les présentations ont été faites, d'abord par la vice-présidente de l'ADEPEG qui avait participé à la formation à Dakar et ensuite par les 5 leaders formés (anciens et nouveaux).

Cette session a été un cadre, pour les divers acteurs présents, de mettre en exergue l'importance de travailler dans la solidarité, l'entente, la transparence et la sincérité. C'est ce qui pourrait contribuer à développer la pêche artisanale et la Guinée.

Les ateliers de cadrage des actions collectives sont organisées les 08, 09 et 11 octobre 2017 au niveau des sites de Téménétaye, du Port de Boulbinet et à Dubréka. Ont participé à ces ateliers, le Point Focal de l'Administration, les Directeurs communaux de la pêche, la Correspondante Nationale, les représentants de l'UNPAG et de l'ADEPEG et 20 membres de chacune des 03 OPPA bénéficiaires de l'action collective.

En définitif, les 03 projets d'action collective à financer sont les suivants :

- *L'appui à la mise en place et à l'exploitation d'une embarcation de pêche artisanale équipée collective au profit de la « Coopérative SANSALE » du Port de Boulbinet en Guinée ;*
- *L'appui à la mise en place et à l'exploitation d'une embarcation de pêche artisanale équipée collective au profit de la « Coopérative Mounafanyi » du Port de Soumba de Dubréka en Guinée,*
- *L'appui à la mise en place d'un abri de fumage au profit des femmes transformatrices de poisson de Téménétaye à Conakry,*

L'atelier d'identification d'initiatives de cogestion, facilité par un consultant, a été organisé le 13 octobre 2017 à Conakry, avec le Comité de cogestion du Port de pêche de Boulbinet. Cet atelier a permis d'identifier des activités que l'ADEPA va soutenir pour appuyer la cogestion dans le port de Boulbinet. Il s'agit de la surveillance participative qui sera désormais intégrer dans les activités du comité de cogestion de Boulbinet, de la recherche participative sur le thème « **l'impact lié à l'utilisation des filets monofilaments et multimonofilaments dans le port de Boulbinet** » et des émissions d'information et de sensibilisation à travers la Radio communautaire Espace.

Le comité de cogestion installé avec l'appui de l'ADEPA à travers la mise en place d'équipements de fonctionnement a reçu le soutien de l'Administration qui promet de l'appuyer (reconnaissance) et de le répliquer dans les autres débarcadères de Guinée.

QUELQUES PHOTOS DES ACTIVITES



Photo 1. Cérémonie d'ouverture officielle de la restitution aux modules 4 et 5. *Cliché, ADEPA, octobre 2017.*



Photo 2. Photos de famille de l'atelier de restitution aux modules 4 et 5. *Cliché ADEPA, octobre 2017.*



Photo 3. Participants de la restitution aux modules 4 et 5. *Cliché, ADEPA, octobre 2017.*



Photo 4. La restitution à travers le U-process 5. *Cliché, ADEPA, octobre 2017.*



Photo 5. Cérémonie d'ouverture officielle du cadrage de l'action collective de Téménétyaye. *Cliché, ADEPA, octobre 2017.*



Photo 6. Photo de famille du cadrage de l'action collective de Téménétyaye. *Cliché ADEPA, octobre 2017.*



Photo 7. Cérémonie d'ouverture officielle du cadrage de l'action collective de Boulbinet. *Cliché, ADEPA, octobre 2017.*



Photo 8. Photo de famille du cadrage de l'action collective de Boulbinet. *Cliché, ADEPA, octobre 2017.*



Photo 9. Cérémonie d'ouverture officielle du cadrage de l'action collective de Dubréka. *Cliché, ADEPA, octobre 2017.*



Photo 10. Photo de famille du cadrage de l'action collective de Dubréka. *Cliché ADEPA, octobre 2017.*



Photo 11. Exposé des problèmes du mariage à Dubréka. *Cliché ADEPA, octobre 2017.*



Photo 12. Diagnostic participatif du mariage à Dubreka. *Cliché ADEPA, octobre 2017.*



Photo 13. Rencontre avec le Directeur National des pêches de la Guinée. *Cliché ADEPA, octobre 2017.*



Photo 14. Photo de famille après la rencontre du Directeur National des pêches de la Guinée. *Cliché ADEPA, octobre 2017.*



Photo 15. Cérémonie d'ouverture officielle de l'identification d'initiatives de cogestion à Conakry. *Cliché, ADEPA, octobre 2017.*



Photo 16. Photos de famille de l'identification d'initiatives de cogestion à Conakry. *Cliché ADEPA, octobre 2017.*



Photo 17. Bureau du comité de cogestion du Port de pêche de Boulbinet. *Cliché ADEPA, octobre 2017.*



Photo 18. Appui institutionnel de l'ADEPA au comité de cogestion du Port de pêche de Boulbinet. *Cliché ADEPA, octobre 2017.*